GARLONPRO

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

ÉPOQUES D'UTILISATION

PRINTEMPS

Cette période d'application sera privilégiée pour les objectifs suivants :

- Traitements de régulation des haies.
- Traitements des broussailles en prairies, abords de bâtiments.
- Traitements des clôtures en présence de ronces, orties...
- Traitements des zones non cultivées en présence de ligneux.

DÉBUT AUTOMNE

En sève descendante, ce type d'application sera réservé plus particulièrement aux traitements visant à détruire les ligneux en profondeur :

- Traitement des clôtures en présence d'arbustes.
- Traitement des bords de champs après récolte.
- Traitement des zones non cultivées après broyage de printemps pour détruire les repousses et utiliser la systémie du GARLON Pro.
- Traitement des zones débroussaillées mécaniquement au printemps pour agir dans la durée.

DOSES ET USAGES

Dévitalisation des broussailles sur pied 1 L/HL

COMPOSITION

Concentré émulsionnable contenant : Triclopyr⁽¹⁾ 240 g/l ester de 2 butoxyéthyl Clopyralid⁽¹⁾ 60 g/l sel d'amine.

N°AMM: 2000080 - Dow AgroSciences S.A.S.

Classifications:

Xn - Nocif. N - Dangereux pour l'environnement.
R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R65 - Nocif peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R67 - L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertige. R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle (DRE) : 48 heures après traitement ou port de protection appropriée.

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

Responsable de la mise sur le marché :

Dow AgroSciences Distribution S.A.S. - Marco Polo
bâtiment B - ZAC du Font de l'Orme 1 - BP 1220 790 Avenue du Docteur Donat - 06254 MOUGINS Cedex.

N° Vert: 0 800 470 810

CONDITIONS OPTIMALES À L'EMPLOI DE GARLON PRO

- Appliquer par temps calme, sans vent, à une température ne dépassant pas 20 °C.
- Pulvériser sur la végétation à détruire jusqu'au point de ruissellement pour les espèces ligneuses et semi-ligneuses.
- Traiter en période de végétation active en évitant les périodes de sécheresse.
- Respecter les doses d'utilisation conseillées.
- Ne pas pulvériser dans l'eau et respecter les distances réglementaires.
- Respecter un délai avant fauche ou pâturage de 15 jours.
- Eviter toute dérive d'embruns de pulvérisation sur les cultures voisines sensibles et laisser une distance d'au moins deux mètres entre le traitement et la culture sensible.
- Respecter un délai sans pluie de une heure en appliquant GARLON Pro sur végétation sèche.
- Se protéger en suivant les recommandations portées sur l'étiquette.
- ZNT : 5 mètres.
- Ne pas traiter sur surfaces dures.

DELAIS DE REMISE EN CULTURE

En cas de retournement d'une prairie traitée avec **GARLON Pro**, respecter un délai pour la réimplantation de cultures sensibles.

Lire attentivement l'étiquette.

CONDITIONNEMENT

Bidons de 1 L (relogés en carton de 10). Bidons de 3 L (relogés en carton de 6).

Respecter la législation en vigueur, les arrêtés locaux d'utilisation des produits phytosanitaires.

- (1) Matières actives brevetées et fabriquées par Dow Agrosciences.
- * Marque Dow AgroSciences.

SITE INTERNET: www.dowagro.fr



Dow AgroSciences Distribution S.A.S. BP 1220 - 06254 MOUGINS Cedex



GARLON

généraux et prairies permanentes



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

LES POINTS FORTS

RESPECTUEUX DES GRAMINÉES

Sa sélectivité sur graminées permet :

- La limitation des pollutions par rétention des
- La limitation des transferts de produits dans l'eau par entraînement (principe des bandes enherbées).
- La limitation de l'érosion des sols.
- Une moindre recolonisation par les dicotylédones par phénomène de concurrence entre espèces.
- Maintien de zones pâturables.

Utile partout où les indésirables envahissent : Dose 1 L/HL





Entretien des clôtures

Prairies permanentes





Entretien et limitation des haies

Abords propres



Entretien des zones non cultivées

NIVEAU D'EFFICACITÉ À LA DEMANDE

Limitation de l'extension des haies

Traitement à la lance en respectant un angle de 45°.

0,5 L/HL d'avril à juin.

0,6 L/HL en septembre octobre.

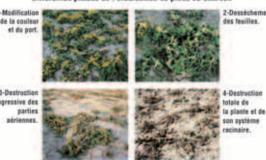
Les espèces suivantes, communes dans les haies, peuvent être entretenues avec GARLON* Pro:

Cerisier St Lucie, chêne, cornouillier sanguin, églantier, épine noire, érable, frêne, fusain d'Europe, noisetier, saule.

Destruction complète, dévitalisation des broussailles :

1 L de GARLON Pro pour 100 L de bouillie.





La puissante systémie des 2 matières actives permet une destruction en profondeur et une destruction complète.

AVANTAGES D'UN TRAITEMENT SPÉCIFIQUE AVEC GARLON Pro

- Ciblage de la zone à détruire, des essences à contrôler. Possibilité de traitement localisé.
- Maintien de zones refuges pour la faune terrestre (arthropodes, mammifères...).
- Destruction lente des broussailles permettant des solutions de repli pour les espèces.
- Perturbation limitée de la nidification des oiseaux par comparaison à la destruction par broyage. Un délai de plus d'un mois avant dessèchement total de la végétation.
- L'action systémique de GARLON Pro ralentit le redémarrage de la végétation dans le cas d'un traitement régulateur des haies permettant moins d'interventions mécaniques.

Dans le respect des bonnes pratiques agricoles, l'usage de GARLON Pro présente peu de risque pour les insectes, le gibier à plumes et à poils(1).

(1) Basé sur des évaluations de risque à court-terme sur oiseaux, mammifères, vers de terre et arthropodes.

LE CHAMP D'ACTIVITÉ















Bouleau	Cerisier des oiseaux	Peuplier
CHAMP D'	ACTIVITÉ DE GARLO	N PRO GARLON PRO
Ajonc de Provence		
Ajonc d'europe Ul	ex europaeus	
Ajonc nain <i>Ulex m</i>	inor	
Ambroisie Ambros	sia artemisiifolia	
Armoise commune	Artemisia vulgaris	
Aubépine Crataego	us oxyacantha	
Aunes Alnus sp.		
Bouleau blanc Bet	ula alba	
Bouleau verruqueu	x Betula pendula = B.verrucosa	
Bruyère cendrée E	rica cinerea	
Callune commune	= Fausse bruyère Calluna vulga	ris
Cerisier-des-oiseaux	c = Guignier <i>Cerasus avium = Pru</i>	ınus avium
Cerisier mahaleb /		
Chardon-des-cham	ps Cirsium arvense	
Charme commun	•	
Chataignier Castai		
Chêne kermès Que		
	Quercus pedonculata	
Chêne vert = Yeuse	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	ais Lonicera xylosteum	
	ois Lonicera periclymenum	
	iste cotonneux <i>Cistus albidus</i>	
	anche <i>Clematis vitalba</i>	
Cornouiller mâle (
	n Cornus sanguinea	
	es-chiens Rosa canina	
Epilobes <i>Epilobium</i>		
Erables <i>Acer sp.</i>	π εμ.	
•	quilino	
Fougères Pteris au	evé Fraxinus excelsior	
		rangaga
	Bonnet-de-prêtre <i>Euonymus eu</i> riers <i>Rubia tinctorum</i>	тораеиѕ
Garance voyageuse		
Genêt purgatif Cyt		
Genêt scorpion Ge	·	
	s scoparius = Sarothamnus scopariu 	S
	Juniperus communis	
	Oxycèdre Juniperus oxycedrus	
Grande berce Hera	· · ·	
	Symphytum officinalis	
Hêtre Fagus sylva		
Houblon sauvage	Humulus lupulus	
Jonc Juncus sp.		
Lierre grimpant Hede		
Lilas Seringa vulgaris	3	

CHAMP D'ACTIVITÉ DE GARLON PRO	GARLON PRO 1 %	
Liseron-des-champs Convolvulus arvensis		
Liseron-des-haies Calystegia sepium		
Menthes Mentha sp.		
Merisier = Guignier Prunus avium		
Millepertuis perforé Hypericum perforatum		
Morelle-douce-amère = Vigne de Judée Solanum dulcamara		
Noisetier = Coudrier Corylus avellana		
Noyer commun Juglans regia		
Olivier sauvage Olea europaea		
Ononis Ononis sp.		
Orme champêtre Ulmus campestris = Ulmus minor		
Ortie dioïque Urtica dioica		
Panicaut Eryngium sp.		
Parelle-à-feuille-obtuse Rumex obtusifolius		
Peuplier blanc <i>Populus alba</i>		
Peuplier tremble = Tremble Populus tremula		
Pissenlit officinal Taraxacum officinale		
Pommier commun Malus domestica		
Potentille ansérine Potentilla anserina		
Potentille rampante Potentilla reptans		
Prêle Equisetum sp.		
Prunellier = Épine noire <i>Prunus spinosa</i>		
Renoncules Ranonculus sp.		
Renouée amphibie Polygonum amphibium		
Renouée-du-Japon Fallopia japonica		
Robinier-faux-acacia Robinia pseudoacacia		
Ronce-à-feuille-d'orme Rubus ulmifolius		
Ronce bleue Rubus caesius		
Ronce commune Rubus fructicosus		
Ronce tomenteuse Rubus tomentosus		
Rumex-à-feuille-obtuse Rumex obtusifolius		
Saule cendré Salix cinerea		
Saule marsault Salix caprea		
Séneçon-du-cap Senecio inæquidens		
Sorbier-des-oiseleurs Sorbus aucuparia		
Sureau-à-grappes Sambucus racemosus		
Sureau noir Sambucus nigra		
Sureau yèble = Hieble Sambucus ebulus		
Thym Thymus sp.		
Tilleul-à-petite-feuille Tilia cordata = Tilia parvifolia		
Tilleul sylvestre / à-feuille-en-coeur Tilia sylvestris		
Trèfle <i>Trifolium sp.</i>		
Troëne-à-feuille-ovale Ligustrum ovalifium		
Troëne commun Ligustrum vulgare		
Vigne de Judée=Morelle douce amère Solanum dulcamara		
Viorne aubier Viburnum opulus		
Viorne lantane Viburnum lantana		

Très sensible Sensible

Moyennement sensible

Peu sensible

Très peu sensible